

## **Les décisions**

- ▶ **Campagne emplois 2008**
- ▶ **Convention avec la ville de St Quentin**
- ▶ **Tarifification du C2i**
- ▶ **Cotisation au Pôle de compétitivité des Industrie du Commerce**
- ▶ **Questions diverses**

Le quorum étant atteint la séance débute à 17H12.

Mme la Présidente donne lecture des pouvoirs et arrête l'ordre du jour.

### **Campagne d'emplois 2008**

Mme la Présidente présente la campagne d'emplois 2008. Elle rappelle que cette campagne n'est pas traditionnelle car elle intègre désormais une problématique de repyramidage dans le cadre d'une politique d'établissement. Le Ministère a communiqué le coût moyen des postes et demande de faire l'équilibre sur le nombre d'emplois et sur le coût de la masse salariale.

Il est présenté aux conseillers les postes qui seront demandés à être mis en mouvement.

Madame la Présidente donne des éléments d'information en ce qui concerne les supports IATOSS. La priorité pour cette année est de doter les établissements d'un niveau d'expertise leur permettant d'accéder au titre de l'autonomie renforcée. Elle ajoute que l'université a également poursuivi sa demande de moyens dans le cadre du renforcement la recherche.

Mme la Présidente donne la parole à M. Bricout, Vice-Président chargé de la gestion des moyens. Ce dernier rappelle qu'une campagne de mutation interne a été organisée dans le cadre de la campagne d'emplois 2008 au terme de laquelle M. William-Louis a muté de l'IUT vers l'ISTV sur le support 62 MCF 0026 laissé vacant par le départ à la retraite de M. Desmons. Il est précisé que le poste libéré par M. William-Louis ne sera pas déclaré au titre de la campagne 2008, l'IUT se laissant un temps de réflexion.

## Professeurs des Universités

N° Poste	Institut	Déclaration
33 PR 0259	ISTV	Idem PR 33, Profil : -
61 PR 00117	ISTV	Idem PR 61, Profil : Commande et observation
11 PR 0098	ISTV	71ème section, Profil : Communication urbaine
14 PR 0455	ISTV	27ème section, Profil : Informatique ubiquitaire et embarquée
14 PR 0530	FLLASH	14ème section, Profil : Littérature hispano-américaine
27 PR 0608	IUT	27ème, Profil : - , Maubeuge

## Maîtres de Conférences

N° Poste	Institut	Déclaration
27 MCF 0240	ISTV	27ème section, Profil : Informatique ubiquitaire, réseaux
31 MCF 0195	ISTV	62ème section, Profil : - , Cambrai
62 MCF 0026	ISTV	62ème section : Mutation Interne WILLIAM-LOUIS/non déclaré
01 MCF 0244	FDEG	01ème section, Profil : Droit privé, filières professionnalisées
09 MCF 0441	FLLASH	9ème et 71ème sections, Profil : Communication et analyse de l'image
11 MCF 0222	FLLASH	11ème section, Profil : Grammaire, linguistique et phonétique
11 MCF 0032	FLLASH	11ème section, Profil : Langue Anglaise, Traduction et Formation Continue
12 MCF 0121	FLLASH	12ème section, Profil : Langue LLCE et LEA et littérature allemande
12 MCF 0118	FLLASH	18ème section, Profil : Arts Plastiques
14 MCF 0176	FLLASH	14ème section, Profil : Socio-linguistique espagnole
71 MCF658	FLLASH	21ème section, Profil : Histoire de la fin des mondes antiques
06 MCF 0647	IAE	06ème section, Profil : Comptabilité finances
61 MCF 0473	FSMS	74ème section, Profil : Activités physiques adaptées et santé -
31 MCF 0057	IUT	31ème section, Profil : -
71 MCF 0072	IUT	71ème section, Profil : - , Cambrai

## Professeurs Agrégés

N° Poste	Institut	Déclaration
4100 PRAG 548	ENSIAME	Transformation "Allemand" H0421
1800 PRAG 0357	FLLASH	Idem "Arts Plastiques" H1800
1000 PRAG 00356	ISTV	Transformation "Génie Civil" H3000
5100 PRAG 00323	IUT	Transformation "lettres modernes" H0202
PREN 173	IUT	Transformation PREN en PRAG, "économie et gestion" H8010
PREN 87	IUT	Transformation PREN en PRAG, "économie et gestion" H8010, Cambrai

Professeurs Certifiés

N° Poste	Institut	Déclaration
<b>0422 PRCE 0421</b>	<b>FDEG</b>	H0422 "Anglais"
<b>1900 PRCE 0137</b>	<b>FSMS</b>	Transformation H8010 "Economie et Gestion"
<b>0080 PRCE 0522</b>	<b>SIO-SIP</b>	Transformation IGE
<b>8010 PRCE 413</b>	<b>IAE</b>	H0422 "Anglais"
<b>0422 PLP 0144</b>	<b>ISTV</b>	H0422 "Anglais"
<b>8010 PRCE 0350</b>	<b>ISTV</b>	H8030, "Informatique de gestion"
<b>0202 PRCE 0074</b>	<b>IUT</b>	Idem, H0202 "Lettres Modernes"
<b>0202 PRCE 0322</b>	<b>IUT</b>	Idem, H0202 "Lettres Modernes"
<b>4100 PRCE 00091</b>	<b>IUT</b>	H4100 "Génie-Mécanique,Mécanique"
<b>8030 PRCE 00084</b>	<b>IUT</b>	H8030 "Informatique et Gestion", Maubeuge
<b>8030 PRCE 00191</b>	<b>IUT</b>	H8030 "Informatique et Gestion"

M. Bricout attire l'attention sur la demande de la FDEG qui souhaite transformer un PRCE en PRAG sachant qu'il y aura automatiquement un surcoût. Le Doyen de la FDEG, M. Bonduelle se range à l'argument et renonce à la transformation. Le poste sera donc redéclaré en PRCE.

Une explication est donnée sur la transformation du poste de PRCE du SIO-SIP en IGE : Mme Radtke, qui a demandé sa mutation, était sur un support de poste de documentaliste, profil difficile à recruter. Comme la loi sur les libertés et responsabilités des universités impose la création d'un bureau d'insertion professionnelle, il est apparu opportun dans ce contexte de renforcer cette mission par le recrutement d'un IGE BAP I "chargé d'orientation et d'insertion professionnelle".

Remarque de M. Rutkowski : 5 postes vacants de l'IUT présentés lors du dernier CA n'apparaissent pas dans la campagne.

Réponse de M. Bricout : c'est une décision de l'IUT de ne pas redéclarer cette année et de laisser ces 5 support vacants. C'est un risque à courir mais l'information a été communiquée à l'IUT.

Mme la Présidente fait remarquer que des redéploiements ont été organisés entre sections CNU et entre composantes. Par ailleurs, les nombreux départs en retraite qui affecteront l'établissement durant ces 3 prochaines années sont une opportunité de rééquilibrer les potentiels pédagogiques des composantes.

## **POSTES IATOSS**

Dans le cadre de la loi sur les universités, trois missions ont été identifiées au titre du transfert des compétences : "ressources humaines", "finances" et "patrimoine".

Il est présenté aux conseillers la demande de transformation d'emplois au titre de la campagne 2008.

### **1- PREPARATION AU PASSAGE A L'AUTONOMIE RENFORCEE**

#### ***Contrôle de gestion de l'établissement***

IGR BAP I spécialiste en organisation et rationalisation de gestion finalisée

#### ***Patrimoine***

IGR BAP G ingénieur du patrimoine immobilier

#### ***Finances et comptabilité***

IGR BAP I chef de projet ou d'études en administration

### **2 - AMELIORER LE DISPOSITIF D'ORIENTATION ET DE PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

#### ***SIO –SIP bureau de l'insertion professionnelle***

Transformation du support « documentaliste » (statut enseignant PRCE, CAPES documentation) vacant suite à la mutation de B. RADTKE en Ingénieur d'Etude IGE BAP I « chargé d'orientation et d'insertion professionnelle ».

### **3 - LISTE D'APTITUDE CAMPAGNE 2007**

Les réussites sur liste d'aptitude (1ASI et 2 IE) nécessitent un support IE non disponible.

Il est demandé la transformation d'un ASI en IE.

### **4 - AIDE A LA REUSSITE EN LICENCE**

Transformation d'un support AENES (attaché) en IGE Assistance à l'Enseignement.

### **5 - RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE**

IR appuis à la recherche en électronique (DOAE)

M. Desprès rappelle que cette demande de transformation doit s'apprécier au global.

Au final, l'établissement rendrait 2 techniciens de catégorie B et 3 catégories C pour obtenir 2 IR et 1 IE. Il rappelle que si l'université ne propose pas ce redéploiement le Ministère prend au hasard les postes vacants.

Mme la Présidente ajoute que le surcoût demandé au ministère est de 6620 euros plus 2 IR soit :128 000 euros.

Question de M. Poirriez : quel pourcentage cela représente par rapport à la masse salariale ?

Réponse de M. Després : l'établissement n'a pas actuellement la matière pour répondre car il n'y pas de dévolution de la masse salariale.

Mme Créhalet s'étonne que certaines demandes de transformation de postes du SCD n'apparaissent pas

Réponse de Mme la Présidente : elles n'apparaissent pas car elles ne sont pas dans les priorités du Ministère.

Question de M. Rutkowski : pourquoi les demandes de transformation de postes d'IATOSS ne sont pas passées en CPE ?

Réponse de M. Després : depuis le 11 août 2007 ce n'est plus le champs de compétence de la CPE mais du futur CTP. Mais la CPE continue de se prononcer sur les carrières individuelles des IATOSS.

Question de M. Rutkowski : les listes d'aptitudes sont-elles soumises à un cadre budgétaire ?

Réponse de M. Després : le ministère a la possibilité de déclasser un emploi ou de le prendre en charge mais l'université aura une dette qui sera réglée à la prochaine campagne.

Question de M. Deruy : qu'est - ce qui justifie la modification d'un support d'attaché en IGE ?

Réponse de M. Bricout : c'est sur un profil technique.

Précision de M. Ourak : c'est un profil d'assistance à l'enseignement dans le domaine de l'informatique.

Question de M. Rutkowski qu'en est-il du remplacement de M.Cloez ?

Réponse de M. Després : le recrutement est très difficile sur ce profil de poste car il y a une forte demande du secteur privé.

Question de M. Hanna : comment gérer l'ancienneté des IATOSS ?

Réponse de Mme la Présidente: le ministère a une vision de masse globale.

Vote à l'unanimité

### **Convention avec la ville de St Quentin**

Mme la Présidente présente cette convention qui a déjà été soumise au vote lors d'un précédent CA mais le conseil municipal de la ville de St Quentin a apporté quelques modifications minimales.

Vote à l'unanimité

### **Tarification du C2i (certification Informatique et Internet) pour les usagers hors formation initiale.**

Mme la Présidente précise que le C2I attire de plus en plus d'étudiants. Pour les autres usagers notamment en formation continue, le dispositif n'intégrait pas ce fonctionnement.

Remarque de M. Dechy : le coût horaire formation demandé en CEVU est de 9 €/heure et non pas de 9,15 €.

La modification sera apportée.

Mme la Présidente ajoute que les coûts peuvent être réévalués chaque année par le Conseil d'Administration.

Remarque des conseillers sur l'intitulé peu explicite du « positionnement du stagiaire ».

Il est proposé de changer en « évaluation du niveau ».

Question de Mme Créhalet: le personnel de l'université peut-il passer le C2I ?

Réponse de Mme la Présidente : c'est une question qui sera traitée mais il faut réfléchir aux modalités de mise en œuvre.

Vote à l'unanimité

### **Cotisation au Pôle de compétitivité des Industrie du Commerce**

M. Dulion demande de remettre au vote cette cotisation car au dernier CA la somme de 1500 € votée correspondait à un montant HT et non pas TTC. Le conseil est sollicité pour porter cette cotisation à 1794 € TTC (soit 1 500 € HT).

Vote à l'unanimité.

Mme la Présidente rappelle l'AG du 19 octobre pour présenter la loi de réforme des Universités. Elle rappelle que les statuts doivent être changés, à cet effet la commission des statuts commencera à se réunir à partir du 8 novembre 2007.

### **Questions diverses**

Question de M. Ménart : peut-on avoir des nouvelles du PRES ?

Réponse de Mme la Présidente : le retour du Ministère est très favorable, notamment sur le volet formation tout au long de la vie. Le projet de statuts du PRES est actuellement au service juridique du Ministère et pourra être présenté au Conseil d'Administration avant la fin de l'année 2007.

Elle précise que le pôle Européen sera intégré au PRES avec les personnels et les moyens.

Enfin, elle confirme l'intitulé « *Université Lille Nord de France* », avec l'acronyme « *PRES ULNF* »

L'un des objectifs de la mise en place des PRES est que 2 universités françaises soient dans les 10 premières du classement de Shanghai. La création du PRES Lille Nord de France représentera 150 000 étudiants, soit le 2<sup>e</sup> plus grand PRES après Lyon.

## **Etaient présents ou représentés :**

### Personnalités extérieures

Mme Houssier

### Collège A

Secteur 1 : Mme Descargues-Grant

Secteur 2 : Mme Leriche et MM. Ourak et Millot

Secteur 3 : MM. Bricout, Lepoutre, Popieul et Tison

### Collège B

Secteur 1 : MM. Bonduelle et Hanna, Mmes Sforzin et Dubroeuq

Secteur 2 : Mme Debavelaere, MM Menart, Poirriez

Secteur 3 : MM. Ezzedine et Del Campo et Gallo

### Collège IATOSS

Secteur 1 : Mme Montagne

MM. Deruy, Laurent, Pernet et Rutkowski

### Collège des usagers

Secteur 2 : MM. Traullé, Prévost

Membres de droit MM. Desprès et Dulion

Membres invités Mmes Decneut, Créhalet  
MM. Dechy, Coutellier et Varago

### Ont donné pouvoir

M. Nicolas à Mme Houssiez

M. Pauvros

M. Nonclercq

M. Di Pompéo

M. Vanceulebroeck

M. Legendre

Mme Lancelle

M. Duretz

Mme Derviaux à M. Poirriez

M. Rouzé à M. Del Campo

M. Duez à M. Laurent

Mme Girard à M. Rutkowski

M. Nongaillard à M. Ourak

M. Ben Barka à Mme Grant

Excusés MM. Bocquet, Sénéchal, Pilette (représenté par M. Barbier)

**La Présidente,**

**Professeur Marie-Pierre MAIRESSE .**